

Extrait du Registre des Délibérations
Séance du 15 octobre 2020
Nombre des Membres en exercice : 77

**OBJET : 2020-05-05 - HABITAT (8.5) – REPRESENTATION DE LA CC2T
AU CONSEIL DE SURVEILLANCE DE LA SOCIETE DE
COORDINATION « HABITAT LORRAIN »**

DATE DE CONVOCATION : 8 OCTOBRE 2020

DATE DE PUBLICATION : 19 octobre 2020

Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni ce jour, dans la salle Jean Ferrat à FOUG (54570), sous la présidence de Monsieur Fabrice CHARTREUX, Président.

<u>Etaient présents :</u>	FONTAINE André, TARDY Yvan, CLAUDON Jean-Louis, FONTANA André, PICARD Denis, AMMARI Christelle, BONNIN Pierre, PIERSON Marianne, LELIEVRE Jean Luc, POIRSON Elisabeth, STAROSSE Jean Luc, PAYEUR Emmanuel, VARIS Pierre, PREVOT Vincent (ayant la suppléance de SEGALT Jean-François), CHARTREUX Fabrice, GUYOT Laurent (ayant la procuration de PLANCHAIS Viviane), SILLAIRE Roger, GUILLAUME Isabelle, KNAPEK Patrice, MAURY Christophe (ayant la procuration de RADER Audrey-Helen), DOMINIAK Bernard, WINIARSKI Patricia, MONALDESCHI Philippe, GASPAR Isabel, TOUSSAINT André, SITTLER David, VANIER Stéphane (ayant la suppléance de ROSSO Michel), ARNOULD Raphaël (ayant la procuration de LALANCE Corinne), CARON Jean-François, MARIN Karine, TAILLY Jérôme (ayant la procuration de COLLET Thierry), SAUVAGE Catherine, CHENOT Bernard, JOUBERT Roger, BELLINASSO Alain, MARTIN Vincent, PIERSON Chantal, DOHR Hervé, DEPAILLAT Bernard, HENNEBERT Philippe, MATTE Jean-François, COLIN Xavier, ORDITZ Jackie (ayant la suppléance de CHENOT Tony), Elisabeth NIGON (ayant la suppléance de ERZEN Gérald), HARMAND Alde, ADRAYNI Mustapha, RIVET Lionel, LE PLOUFF Lydie (ayant la procuration de DICANDIA Chantal), HEYOB Olivier (ayant la procuration d'ASSFELD LAMAZE Christine), DE SANTIS Fabrice, CHANTREL Nancy (ayant la procuration d'ALLOUCHI-GHAZZALE Malika), BOCANEGRA Jorge (ayant la procuration de MARTIN-TRIFFANDIER Emilien), EZAROIL Fatima (ayant la procuration de BRETENOUX Patrick), BONJEAN Myriam, MOREAU Jean-Louis (ayant la procuration d'ERDEM Olivier), LALEVEE Lucette, MASSELOT Catherine, GUEGUEN Marie, MANGEOT Etienne (ayant la procuration de LAGARDE Stéphane), SIMONIN Hervé, CARTIER Jimmy, GUYOT Gilles, COUTEAU Jean-Pierre.
<u>Etaient excusés :</u>	COLLET Thierry, SEGALT Jean-François, PLANCHAIS Viviane, RADER Audrey-Helen, ROSSO Michel, LALANCE Corinne, MANSION François, DURANTAY Corine, CHENOT Tony, ERZEN Gérald, DICANDIA Chantal, ALLOUCHI-GHAZZALE Malika, ASSFELD LAMAZE Christine, MARTIN-TRIFFANDIER Emilien, BRETENOUX Patrick, ERDEM Olivier, LAGARDE Stéphane.
<u>Avis de procuration :</u>	11 avis de procuration.
<u>Avis de suppléance :</u>	4 avis de suppléance.
<u>Secrétaire de séance :</u>	Jean-Luc STAROSSE
<u>Nombre de présents :</u>	63 présents
<u>Nombre de votants :</u>	74 votants

REÇU EN PREFECTURE

le 19/10/2020

Application agréée E-legalite.com

Les statuts de la société « Habitat-Lorrain » prévoient une gouvernance composée d'un conseil de surveillance et un directoire permettant une séparation plus marquée des missions de gestion et de contrôle de la société.

Ainsi, les représentants des collectivités territoriales concernées, dont la CC2T, disposent d'une voix délibérative au sein du Conseil de Surveillance.

Ce représentant permanent doit être désigné au sein du Conseil Communautaire et ne pas être un membre actuel du Conseil d'Administration de Toul-Habitat.

Le Président appelle à candidatures et propose d'ores et déjà la candidature suivante :

- Mme ALLOUCHI-GHAZZALE Malika

Vu le Code de la Construction et de l'Habitation et notamment son article L. 423-1-2 et R. 423-85,

Vu l'arrêté 2016-13-DDT-54/HCD/PLSP portant rattachement de l'OPH Toul Habitat à la CC2T,

Vu les statuts de la société de coordination,

Vu l'arrêté du 09 juin 2020 portant agrément de la société de coordination Habitat Lorrain,

Vu la délibération communautaire 2019-04-43 du 27 juin 2019 portant sur l'adhésion de l'OPH Toul-Habitat à une société de coordination,

Vu la Commission Urbanisme et Habitat du 22 septembre 2020,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **Procède à la désignation de Mme ALLOUCHI-GHAZZALE Malika en tant que représentante permanente de la CC2T au Conseil de Surveillance de « Habitat-Lorrain »,**
- **Autorise Monsieur le Président à signer toute pièce utile à l'exécution de la présente délibération et dudit dispositif.**

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an avant-dits.

Le Président,
Fabrice CHARTREUX